

SYNDICAT HAUTE-SAONE NUMERIQUE

<u>RÉPUBLIQUE FRANCAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE</u>

Décision du Comité syndical n° CS2024 -03 - 15 - 01 du 15 mars 2024 Approbation du Procès Verbal du comité syndical du 12 12 2023

Par suite d'une convocation en date du 1er mars, l'an deux mille vingt quatre, le vendredi quinze mars à dix heures, le Comité syndical HAUTE-SAONE NUMERIQUE s'est réuni à l'Hôtel du Département, Espace Cassin, sous la présidence de Monsieur Yves KRATTINGER.

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents 23

Absents ayant donné procuration: 4

Absents excusés: 15

Pour le Collège Département :

BAILLY Laurent

BONNARD Corinne

Excusée

BORDOT Thierry

Excusé suppléé par Isabelle ARNOULD

CORNU Benoît

COUTHERUT Sylvie

Excusée suppléé par Véronique GRANDJEAN

EME Edwige

FAIVRE Marie-Claire

Excusée

FRIQUET Carmen

GAUTHERON Martine

GAY Jean-Claude JEANPARIS Corinne

KRATTINGER Yves

Excusée

MANIERE Sylvie

OUDOT Thomas

Excusée donne pouvoir à Thomas OUDOT

PEQUIGNOT Martine

PIQUARD Bernard

Excusé donne pouvoir à Carmen FRIQUET PULICANI Hervé

RICHARD Michel

Excusée donne pouvoir à Laurent BAILLY RIGOLOT Christelle Excusé donne pouvoir à Benoit CORNUT SEGUIN Laurent

Pour le Collège Communautés de Communes (CC) :

KOPEC Freddy Excusé

DEGRENAND Bruno

Excusé suppléé par Jacques MARCHAL **MAINIER Gilles** Excusée suppléée par Maryse GARNICHET LUPFER Frédérique

RICHARD Bernard

DEMANGE René

Excusé suppléé par Christophe DUREUX **CAILLE Nicolas**

RACLOT Loïc Excusé SCHELLE Alain

BOYER Christian **MULTON Alexandre**

BAGUE Jacky Excusé TRAMESEL Jean Claude Excusé Excusé

DELBOS Michel, **GAUDINET Bernard**

VON FELTEN Karl Excusé BALLOT Vincent Excusé

Excusé suppléé par André LOUIS **CLAUDEL Michel**

Excusé

CC Monts de Gy

CC Quatre Rivières

CC Pays Riolais

CC Rahin et Chérimont

CC Pays de Lure

CC 1000 Etangs

CC Val de Gray

CC Hauts du Val de Saône

CC Pays de Luxeuil

CC Pays de Villersexel CC Savoir-Faire **CC Combes**

CC Haute-Comté

CC Pays de Montbozon Chanois

CC Triangle vert CC Terres de Saône

CC Val Marnaysien

CC du Pays d'Héricourt

Le Comité syndical HAUTE-SAONE NUMERIQUE,

Le Procès-verbal de la séance du Comité syndical qui s'est déroulée le 12 décembre 2023 est joint au présent rapport. Il est disponible également sur le serveur internet. Les délibérations correspondantes ont été visées par le contrôle de légalité le 15/12/2023 et affichées le 15/12/2023.

Les points de l'ordre du jour étaient les suivants :

- 1. Vérification du Quorum
- 2. Désignation d'un secrétaire

Accusé de réception en préfecture 070-200044527-20240315-CS2024031501-DE Date de télétransmission : 21/03/2024 Date de réception préfecture : 21/03/2024



SYNDICAT HAUTE-SAONE NUMERIQUE

- 3. Approbation du Procès-verbal du 15 novembre 2023
- 4. Décisions prises par le Président et par le Bureau par délégation
- 5. Décision modificative n°3 du budget unique
- 6. Budget Primitif 2024
- 7. Avenant à la Convention de mise à disposition de moyens entre le CD70 et HSN
- 8. Points RH
- 9. Points divers et questions.

Le Comité DECIDE, APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE, à l'unanimité, selon le détail ci-après

- Nombre d'inscrits : 38
- Nombre de présents :23
- Nombre de votants : 23 + 4 procurations
- Suffrages exprimés pour : 27
- Suffrages exprimés contre :0
- D' APPROUVER le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023.

Fait et délibéré à VESOUL, le 15 mars 2024

Ont signé au registre tous les membres présents .Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat mixte HAUTE-SAONE NUMERIQUE,

Yves KRATTINGER